



Course de la Solidarité à Prêles

BANDEROLES (ou BÂCHES)

Dès la première édition en 2011, le Comité de la CdS (**C**ourse **d**e la **S**olidarité) a défini sa stratégie de sponsoring et il a, entre autres, créé un plan financier qui inclut plusieurs domaines de recherche.

Par « Banderoles », il faut comprendre un apport financier en faveur de la CdS par des entreprises, des commerces, des sociétés, des institutions ou des associations (liste non exhaustive) qui désirent publier leur annonce publicitaire afin de promouvoir leurs activités.

Les tarifs des annonces sont définis par le Comité de la CdS. Pour 2019, ils s'établissent ainsi :

1 banderole publicitaire CHF 300.00

Les banderoles sont disposées en fonction de leurs formats par le Comité, le jour de la course, dans la halle polyvalente de Prêles ou érigées à l'extérieur, dans le périmètre arrivée/départ de la course.

Les annonceurs potentiels sont contactés par lettre personnalisée (exemple, cliquez [ici](#)) en principe en avril de chaque année, avec délai de réponse au 31 mai.

L'annonceur est responsable de son matériel et il convient avec le Comité des modalités de remise et de reprise des banderoles.

Vous trouverez des exemples d'affichage en cliquant [ici](#).

Le Comité remercie sincèrement tous les annonceurs qui, au fil des ans, le soutiennent régulièrement ainsi que ceux qui découvrent ce moyen publicitaire et qui répondent positivement.

